



## Éditorial



Le mot  
du président  
d'ITEA,  
Pascal Farjot

## Perturbé

Tribunes libres, communiqués de presse, prises de positions politiques à répétition, les nouveaux efforts de trois milliards exigés des collectivités lors de la première Conférence nationale des territoires en juillet dernier, couplés au prélèvement de 400 millions d'euros des Agences de l'eau notamment pour le financement de l'Agence Française de la Biodiversité ne cessent d'amplifier les mécontentements.

Depuis septembre, 7 présidents de comités de bassin, le syndicat Canaliseurs de France, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Filière Française de l'Eau, répliquent et rappellent que l'appui des agences de l'eau aux collectivités est d'autant plus indispensable que les aides des départements et des régions reculent drastiquement.

La fréquence et l'intensité des positions en disent long sur l'ambiance qui règne dans les régions et dans la filière. En faisant de la politique de l'eau une variable d'ajustement pour les finances publiques, c'est toute la politique environnementale de gestion de l'eau, pour laquelle la France cumule un retard considérable, qui est impactée.

A l'aube du 100<sup>e</sup> congrès des maires dont le thème est « Réussir la France avec ses communes », a-t-on déjà connu un climat aussi perturbé ?

Et aussi :

Dans son rapport, consacré à l'état du patrimoine de l'eau en France, présenté lors du colloque annuel de l'UIE, Maria Salvetti constate que la charge de remplacement des infrastructures ne cesse d'augmenter : l'actif des réseaux et des branchements étant particulièrement perturbé. Aujourd'hui cela représente un déficit d'investissements de 3 milliards d'euros cumulés dans ce domaine.

Interrogé par ITEA, Hervé Paul, président de la commission eau, assainissement et énergie de Métropole Nice Côte d'Azur, nous expose les actions concrètes de la régie publique. ITEA l'en remercie.

## Actualité

### L'état du patrimoine de l'eau en France : 5 bonnes raisons de ne plus attendre !

A la suite du rapport de l'économiste de l'environnement, Marianne Salvetti, qui a introduit le Colloque « Les Enjeux de l'Eau de l'UIE » le 10 octobre et qui ouvrira le colloque de l'AFITE/FRTP Auvergne/UIE du 8 décembre précédant le Salon des Maires et élus d'Auvergne à Clermont Ferrand, « Eau : quelles priorités ? Patrimoine et Innovation », les industriels, les industriels de la filière plaident pour une politique qui s'appuie sur le renouvellement et l'entretien des réseaux pour stopper les retards d'adaptation et conserver un prix de l'eau soutenable pour l'abonné.

#### Synthèse des 5 bonnes raisons d'investir en urgence :

- **des raisons d'inégalités territoriales** : sur un échantillon de 4 660 services techniques, 57% du linéaire de l'échantillon ne disposent d'aucune politique de maintenance ou de renouvellement du réseau. 39% de l'échantillon concerne des régions rurales qui auraient un réseau considéré comme en mauvais état ou en très mauvais état.
- **des raisons d'ordre économique** : l'absence de politique volontariste de renouvellement accroît le déficit de l'eau potable. Une hausse de tarifs de 0,21 € à 0,84 € TTC, soit 10 à 41% de l'actuel prix de l'eau potable, est estimée par l'AFB. En outre, la baisse des subventions allouée par les agences de l'eau ne fera qu'amplifier les inégalités territoriales.
- **L'alternative des eaux pluviales** : le besoin d'améliorer la connaissance du patrimoine « eaux pluviales » n'est pas encore pleinement ressenti comme une nécessité. Or l'exigence d'une rationalisation de la ressource en eau impose de doter le patrimoine « eaux pluviales » d'une gouvernance efficace et d'un financement de 2 milliards d'euros (rapport à paraître du CGEDD).
- **Des raisons de croissance et d'emplois à la clé** : Le secteur de l'eau a besoin de retrouver une dynamique de croissance. Il a les moyens de cette ambition. La part de la valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des éco-activités est estimée à 31,9 milliards d'euros, soit 1,5 % du produit intérieur brut (CGDD, 2017).

Parce qu'innover dans notre métier est impératif, Célia de Lavergne nous expose les enjeux du groupe de travail *Numérisation et Innovation* introduit dans le cadre du Bercy Lab le 20 octobre dernier par le ministère de l'économie et des finances. Objectif : identifier les leviers et les freins pour une loi en faveur des TPE et PME au printemps 2018.

[Retrouvez l'interview de la députée LREM sur itea-France.fr](#)

## Agenda

■ **Salon des Maires et des Collectivités Locales** du 21 au 23 novembre, Paris, Porte de Versailles

■ **Remise des prix Aquaplus** le jeudi 23 novembre à 11h, stand FNTP, Salon des Maires

■ **Carrefour de l'Eau**, 24-25 janvier 2018 à Rennes

## Vie du syndicat

■ **Le 3 octobre 2017, Sotra Seperef est devenu DYKA France.**

Toutes les infos sur [www.dyka.fr](http://www.dyka.fr)

■ **Les sociétés Hobas et Amiantit Europe ont fusionné.**

## 3 questions à Hervé Paul, président de la commission eau, assainissement et énergie de Métropole Nice Côte d'Azur



### Pouvez-vous nous expliquer la politique générale en matière d'eau de l'agglomération de Nice ?

La Métropole Nice Côte d'Azur oriente sa politique générale en matière d'eau potable vers les priorités suivantes :

- La consolidation de sa régie personnalisée, par étape, sur de nouveaux périmètres. Au 7 novembre prochain, Eau d'Azur exercera la compétence eau potable sur 42 communes métropolitaines avec une continuité totale en rive gauche du Var, depuis la frontière monégasque jusqu'aux sommets du Mercantour.
- Le renforcement de la sécurité de l'alimentation en eau potable dans le secteur littoral, au regard notamment des effets ressentis du réchauffement climatique, des nouveaux enjeux de sûreté et des perspectives de développement de la plaine du Var.
- La solidarité du littoral avec la montagne et, en particulier, la mise à niveau les installations du haut pays et l'harmonisation du service.

### Plus précisément, quelle stratégie poursuivez-vous concernant les infrastructures (canalisations et raccords) qui sont soumises à de nombreuses prescriptions ?

Les contraintes de sécurité de l'alimentation, de sûreté et de mise en conformité réglementaire du haut pays pèsent lourdement sur les investissements de l'eau. On citera en particulier pour les prescriptions imposées par les services de l'état dans le haut pays la pose des compteurs individuels, le traitement de l'arsenic naturel, la création, le renforcement et l'automatisation des installations de désinfection, ou encore la révision des débits réservés pour développer la biodiversité des cours d'eau avec les conséquences correspondantes sur le niveau des prélèvements pour l'eau potable.

Dans bien des cas, des non conformités existant depuis des décennies dans les communes de montagne ont fait l'objet, pour la métropole, de mises en demeure par les services de l'Etat dès l'entrée de ces communes dans l'intercommunalité. La Métropole préfigurant en quelque sorte l'application des solidarités avec la loi NOTRe, on peut s'attendre à des effets similaires dans bien d'autres intercommunalités dans les prochaines années.

L'agence de l'eau et le Conseil départemental ayant réduit par ailleurs les aides financières aux communes rurales, l'impact considérable sur le budget de l'intercommunalité est bien compréhensible.

La sûreté va engendrer par ailleurs de très lourds investissements, à ce jour totalement à la charge du budget de l'eau de la collectivité.

Pratiquement, pour la régie métropolitaine Eau d'Azur, cela signifie, malgré un doublement du budget d'investissement dans la période 2015-2019 par rapport aux cinq années précédentes, une nette diminution du budget disponible pour le renouvellement des réseaux à Nice !

### Quelles attentes avez vous à l'égard de la nouvelle équipe gouvernementale concernant la politique générale de l'eau ?

Les messages à faire passer au gouvernement seraient de souligner que l'on ne peut pas à la fois demander aux nouvelles intercommunalités de supporter la solidarité avec les communes rurales et en même temps orchestrer le désengagement des agences de l'eau dans le financement du petit cycle de l'eau. Les efforts à déployer pour respecter les contraintes de l'administration sur la conformité dès la constitution des intercommunalités requièrent au contraire un appui renforcé des agences de l'eau, tant sur les efforts relatifs aux secteurs ruraux, que sur le plan plus général de la sûreté des installations.

Sur un autre plan, peut être serait il légitime pour l'Etat d'arbitrer les priorités qu'il impose aux services de l'eau. Est il raisonnable, au moment où se posent de tels enjeux de solidarité, de sécurité et de sûreté sur le petit cycle, de déployer tant de financements pour le développement de certaines espèces dans nos cours d'eau ?

### Nos métiers

■ ITEA est un syndicat professionnel représentant l'ensemble de la filière industrielle du transport de l'eau potable et de l'assainissement en France. Il regroupe des entreprises européennes et françaises dont les membres ont au moins un site de production en France.

### Nos produits

- Tuyaux en fonte, béton, PP, PVC, PE, PRV
- Dispositifs de fermeture et de couronnement en fonte
- Regards en béton, PP, PVC, PE, PRV et fonte
- Matériels de robinetterie et de branchement
- Systèmes de raccordements

### Nos actions

- 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires/an
- 6500 salariés
- ITEA est membre de l'UIE (Union nationale des industries et entreprises de l'eau et de l'environnement) et de la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics)

itea infos

La lettre des industriels du transport de l'eau et de l'assainissement

[www.itea-france.fr](http://www.itea-france.fr)

ITEA Infos est édité par Itea, 9 rue de Berri, 75008 Paris  
 Directeur de la publication : Pascal Farjot  
 Directrice de la rédaction : Anne-Laure Makinsky  
 Rédacteur en chef : Pascale Meeschaert  
 Conception et réalisation : Technosquare  
 Maquette : Cécile Marzloff  
 Impression : GDS  
 Contact ITEA : [info@itea-france.fr](mailto:info@itea-france.fr)

Itea, membre de l'UIE



Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement



Membres correspondants



Membre associé

